



PAR COURRIEL

Le 15 février 2022

N/Réf. : 22385

Objet : Demande d'accès aux documents – *Décision*

La présente donne suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 28 janvier 2022 visant à obtenir :

- Nombre d'invitations pour chaque profession (CNP);
- Nombre d'invitations faites aux personnes détenant une offre d'emploi; validée à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Nombre d'invitations faites aux personnes visées par l'article 47 de la Loi sur l'immigration au Québec;
- Nombre d'invitations faites aux personnes visées par l'article 26 de la Loi sur l'immigration au Québec.

À cet effet, nous vous transmettons ci-joint les renseignements demandés et détenus par le Ministère.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante: www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Nous vous prions d'agréer, _____, nos salutations distinguées.

Originale signée par:

M^{me} Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p. j.

Réponses aux questions de la demande d'accès aux documents (Mandat 22385)

1- Nombre d'invitations pour chaque profession (CNP)

Nombre de ressortissants invités, par profession, lors de l'exercice d'invitation du 13 janvier 2022. ARRIMA, le 9 janvier 2022.

	Code	Profession	Total
Petite enfance	4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aide-éducatrices de la petite enfance	8
Santé	3012	Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	37
	3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	8
TI	213	Gestionnaires des systèmes informatiques	34
	2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	32
	2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	62
	2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	24
	2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	22
	2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	22
	2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	5
	2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique	43
	2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	19
	5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	13
	6221	Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	73
Éducation	4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	57
	4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	43
		<i>Autres professions</i>	10
Total			512

2- Nombre d'invitations faites aux personnes détenant une offre d'emploi validée à l'extérieur de la communauté métropolitaine de Montréal.

Lors de cet exercice d'invitation du 13 janvier 2022, 13 ressortissants qui détiennent une offre d'emploi validée hors de la CMM ont été invités.

3- Nombre d'invitations faites aux personnes visées par l'article 47 de la Loi sur l'immigration au Québec.

Aucun ressortissant visé par l'article 47 n'a été invité lors de cet exercice d'invitation.

4- Nombre d'invitations faites aux personnes visées par l'article 26 de la Loi sur l'immigration au Québec

Aucun ressortissant visé par l'article 26 n'a été invité lors de cet exercice d'invitation.